

FRFP41

NOUVEAU

Evolution de la comptabilité publique dans le cadre de la mise en application des directives UEMOA/CEMAC



LIEU
Paris



DURÉE
2 semaines



DATES
du 04/10/2021
au 15/10/2021



PRIX
Option 1 : 4 600 €
Option 2 : 5 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre l'évolution des systèmes financiers et comptables par rapport à la nouvelle gouvernance financière publique.
- Consolider ses connaissances et ses compétences en matière de gestion des finances publiques.
- Maîtriser les concepts et les principes du nouveau cadre comptable basé sur les droits constatés et les obligations.
- Maîtriser le passage de la comptabilité publique au nouveau plan comptable de l'Etat dans l'espace UEMOA et CEMAC.

THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1^{er} MODULE

COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET RÉFORMES EN COURS : ÉVOLUTION DE LA FONCTION COMPTABLE

2^e MODULE

LIENS ENTRE COMPTABILITÉ PUBLIQUE, GESTION BUDGETAIRE ET GESTION DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT

3^e MODULE

NOUVEAU CADRE COMPTABLE DE L'ÉTAT : CONCEPTS, PRINCIPES COMPTABLES ET ÉTATS FINANCIERS DE L'ÉTAT

4^e MODULE

APPROPRIATION D'UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

5^e MODULE

PROCESSUS PRATIQUE DE PASSAGE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE AU NOUVEAU PLAN COMPTABLE

6^e MODULE

TRAITEMENT DES OPÉRATIONS : ACTIFS, PASSIFS, PRODUITS CHARGES BILANS ET ÉTATS FINANCIERS

7^e MODULE

MÉCANISMES DE REPORTING, D'AUDIT ET DE CONTRÔLE

POUR QUI ?

- Cadres des ministères des finances et du budget, DAF et responsables administratifs des ministères sectoriels et des établissements publics.
- Comptables publics de l'Etat et agents comptables des établissements publics, agents des institutions financières de l'Etat : Trésor, Impôts, Douane ...
- Corps de contrôle de l'Etat, conseillers en finances publiques.

JE M'INSCRIS EN LIGNE À CE SÉMINAIRE